

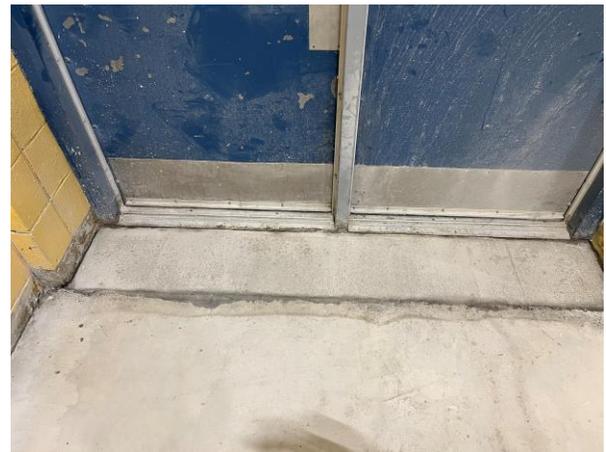
ADDENDUM N° A01

PROJET: Remplacement de plancher de gymnase
École Lake of Two Mountains
2105, rue Guy, Deux-Montagnes, QC, J8H 1W9**DATE :** 2024-06-20**PROJET CSSWL° :** PI183-23-P01-2
PROJET ARCH N° : 24-937-XFA

Ce document devra faire partie intégrante des documents de soumissions et devra être signé par l'entrepreneur général à qui le contrat sera accordé. L'entrepreneur général devra accuser réception de cet addenda dans sa formule de soumission, en défaut de quoi, la soumission sera nulle et non avenue.

PLANS**ARCHITECTURE**

- 1- Concernant la garantie du nouveau fini de plancher en vinyle indiqué à la note C01 de la légende de construction : **Réviser la période de garantie pour les produits à 25 ans et l'installation à 5 ans. La garantie de la couche d'usure demeure à 25 ans tel qu'indiqué.**
- 2- Ajouter la note suivante aux plans A102 :
« Pour les 2 portes d'issue existantes menant vers l'extérieur, les seuils de ces portes seront remplacés dans un projet futur pour le remplacement des portes et leurs quincailleries. Ces seuils sont à dégager/ enlever pour pouvoir installer le nouveau fini au plancher en dessous et les réinstaller par la suite. Prévoir assez de longueur de produit en dessous des seuils afin de pouvoir l'adapter lors du remplacement des portes au futur. Prévoir toute moulure de finition nécessaires aux jonctions. »
- 3- Ajouter les photos suivantes à la page A101 pour montrer l'état actuel du plancher suite aux travaux de réparation du béton devant les 2 portes d'issue extérieures du gymnase. Prévoir tout ragréage et nivellement de la dalle pour recevoir les composantes du nouveau fini de plancher en vinyle.





FIN DE LA SECTION